

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE TENNEVILLE



PARTIE 4

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

SOMMAIRE

Introduction	1
Fil conducteur	2
Enjeux	3
Objectifs	4
Evaluation du respect des principes directeurs du développement durable	5

INTRODUCTION



INTRODUCTION

Une stratégie de développement rural est ancrée dans les spécificités géographiques, économiques, sociales et culturelles du territoire concerné. Elle vise à répondre aux besoins locaux tout en valorisant les ressources endogènes. Elle fixe des objectifs clairs et atteignables à moyen et long termes prenant en compte les tendances socio-économiques, les enjeux environnementaux, et les mutations démographiques.



La stratégie de développement de Tenneville est fondée sur le diagnostic partagé qui a permis d'identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces du territoire communal et de dégager une série d'enjeux importants pour la commune et ses habitants.

Elle a été structurée en prenant en compte :

- un fil conducteur du développement rural et durable
- des enjeux pour le territoire, c'est à dire les questions ou les problèmes d'importance qui nécessitent une attention particulière ou une résolution
- des objectifs, soit les résultats spécifiques et mesurables, que l'on souhaite atteindre, car ils sont réalistes et atteignables.

FIL CONDUCTEUR

2

STRATÉGIE - FIL CONDUCTEUR

Un fil conducteur dans une stratégie de développement est l'idée centrale ou la vision directrice qui oriente l'ensemble des actions, projets et objectifs de la stratégie. C'est le point de référence conceptuel qui permet de donner une cohérence globale au développement du territoire, tout en reflétant ses spécificités, ses défis et ses aspirations.



**TENNEVILLE : CONSTRUIRE
ENSEMBLE UNE COMMUNE VIVANTE
ET ACCUEILLANTE**

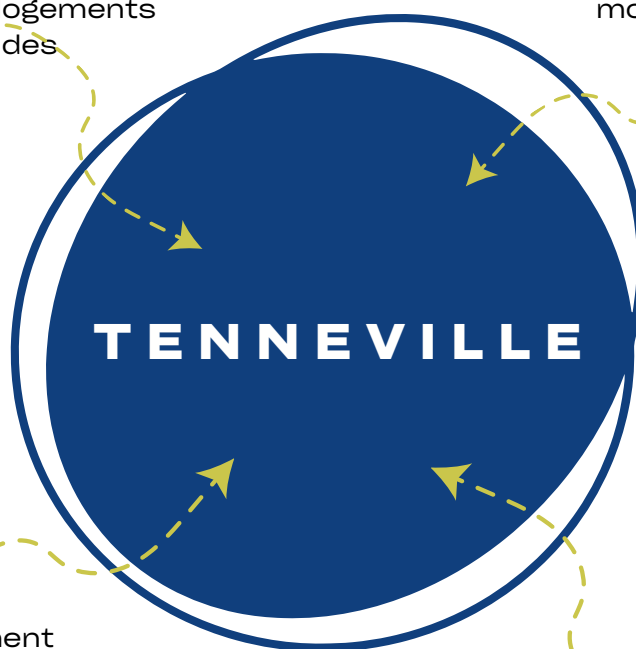
TENNEVILLE : CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE COMMUNE VIVANTE ET ACCUEILLANTE

POURQUOI CE FIL CONDUCTEUR POUR TENNEVILLE ?

1- Des constats socio-démographiques

Une vitalité démographique portée par les arrivants : nouveaux habitants = richesse, mais aussi défis en termes d'intégration, d'identité partagée, de communication, de logements et de pérennisation des dynamiques locales

Une commune où il fait bon vivre, mais qui reste dispersée: l'accueil et la convivialité sont là, mais l'éparpillement géographique complexifie les liens, la mobilité et l'accessibilité.



Des pressions, notamment touristiques sur le logement et des opportunités économiques limitées = départ des jeunes actifs

Un cadre naturel remarquable mais à préserver collectivement

TENNEVILLE : CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE COMMUNE VIVANTE ET ACCUEILLANTE

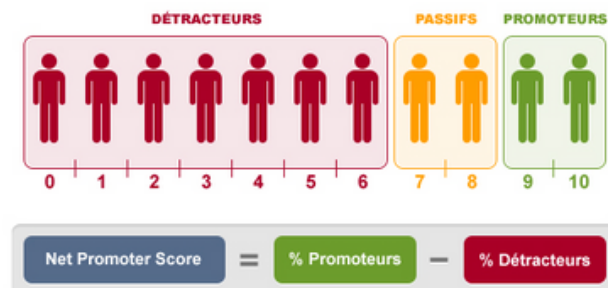
POURQUOI CE FIL CONDUCTEUR POUR TENNEVILLE ?

2- Un socle commun à renforcer

Afin d'affiner la perception des habitants sur leur territoire, nous avons posé la question suivante à une soixantaine de personnes : "Dans quelle mesure recommanderiez-vous à vos amis ou à vos proches de venir s'installer et vivre à Tenneville ?". Chaque personne était invitée à y répondre en donnant une cote allant de 0 à 10:

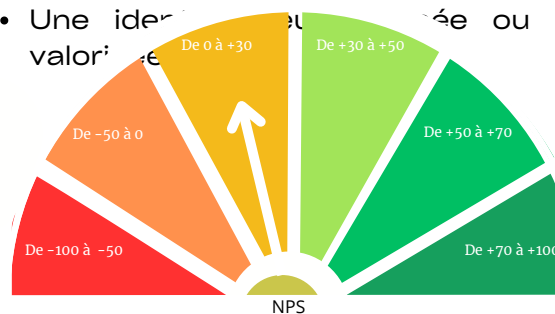
- Les personnes qui donnent des notes de 9 à 10 sont des **promoteurs**, soit des ambassadeurs de la commune.
- Les personnes qui donnent 7 ou 8 sont des **passifs**. Ils sont satisfaits mais sans plus. Ils sont donc peu engagés.
- Les personnes qui ont mis de 0 à 6 sont des **détracteurs**. Ils sont insatisfaits ou critiques par rapport à leur vie dans la commune.

Le NPS est calculé en soustrayant le pourcentage de détracteurs au pourcentage de promoteurs et donne donc le niveau de propension des habitants à recommander leur communes à d'autres personnes.



Le NPS de Tenneville est de 12%. Ce score signifie qu'il y a plus de promoteurs que de détracteurs mais que cet écart reste modeste. En tenant compte de la taille du panel et de la marge d'erreur (+/-12%), le NPS de Tenneville reste dans la tranche de 0 à +30. Ce NPS positif montre que s'il y a un socle d'attachement à Tenneville l'envie de recommander la commune reste faible. Ce qui peut refléter :

- Une qualité de vie réelle, mais pas toujours lisible ou partagée
- Des freins perçus en matière de services, commerces, peut-être un sentiment d'isolement chez certains...
- Une identité locale peu valorisée ou peu connue



Ce NPS est un indicateur de mobilisation potentielle : comment faire en sorte que davantage d'habitants deviennent des promoteurs de leur commune ?

Il souligne également l'importance de :

- révéler les atouts existants du territoire
- renforcer les liens, pour créer une dynamique collective
- poursuivre les améliorations concrètes du cadre de vie

TENNEVILLE : CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE COMMUNE VIVANTE ET ACCUEILLANTE

LE SENS DU FIL CONDUCTEUR

Ce fil conducteur exprime l'ambition collective portée par les habitants, les acteurs locaux et les élus de Tenneville : celle de faire de leur commune un lieu où il fait bon vivre ensemble, aujourd'hui et demain.

« CONSTRUIRE ENSEMBLE »

La ruralité n'est pas figée : elle évolue, s'adapte, se réinvente. Elle est traversée par des mutations sociales, économiques et climatiques. Face à cela, la meilleure réponse est collective. Construire ensemble, c'est :

- Faire participer les habitants,
- Valoriser les savoirs locaux,
- Soutenir les initiatives citoyennes,
- Créer du lien entre les générations et les villages.

Ce n'est pas **un projet « pour » les habitants, mais « avec eux » : une dynamique participative qui valorise l'écoute, la collaboration et l'implication de chacun.**



Construire ensemble, c'est aussi développer des projets, un avenir dans le cadre d'une **intercommunalité rationnelle et fonctionnelle**. C'est donc veiller à consolider des ponts vers les communes voisines afin de mettre en place conjointement des projets, d'augmenter les moyens financiers et humains,... En effet, dans un contexte de complexification des enjeux territoriaux, les communes rurales font face à des défis qu'elles ne peuvent plus relever isolément : raréfaction des ressources financières, accès aux services, mobilité, logement, transition écologique, attractivité économique... Agir seul limite la capacité à mobiliser des moyens humains, techniques et budgétaires. À l'inverse, coopérer avec les communes voisines permet de :

- mutualiser les ressources (services, équipements, expertise),
- porter ensemble des projets d'envergure (mobilité douce, circuits courts, logement abordable, zones d'activités),
- avoir plus de poids face aux autres niveaux de pouvoir (région, province, Europe),
- et surtout, répondre plus efficacement aux besoins des habitants, qui ne s'arrêtent pas aux frontières communales.

Pour une commune comme Tenneville, s'ancrer dans une intercommunalité rationnelle, fonctionnelle et choisie n'est pas une perte d'identité, mais une condition pour construire un avenir solide, concerté et durable.

TENNEVILLE : CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE COMMUNE VIVANTE ET ACCUEILLANTE

LE SENS DU FIL CONDUCTEUR

« UNE COMMUNE VIVANTE ET ACCUEILLANTE » :

Une commune vivante, c'est un territoire où l'on ne fait pas que passer ou résider, mais où l'on participe, échange, crée et partage. Cela se traduit par une vie associative active, des événements, des projets portés par les habitants, une économie locale présente et diversifiée. La vitalité se mesure autant dans les activités culturelles, sportives ou solidaires que dans les espaces de rencontre, les initiatives de voisinage ou les lieux de vie animés. À Tenneville, être une commune vivante, c'est **permettre à chacun de contribuer au quotidien à la dynamique collective.**



Une commune accueillante, c'est un territoire ouvert, bienveillant, qui donne à chacun la possibilité de trouver sa place, quel que soit son âge, son origine ou son parcours de vie. Cela passe par des services accessibles, une attention portée à l'inclusion, une communication claire, et une capacité à intégrer les nouveaux venus sans effacer les ancrages existants. Être accueillant, c'est cultiver une ambiance humaine, chaleureuse et respectueuse, tant pour les habitants que pour les visiteurs.

Vivre la commune, c'est aussi entretenir un lien sensible et durable avec le territoire lui-même : ses paysages, sa nature, son histoire. Se sentir bien à Tenneville, c'est pouvoir cheminer dans les forêts, reconnaître un lieu, un arbre, un point de vue ; c'est s'émouvoir d'un pan de patrimoine, transmettre une mémoire locale, ou participer à la préservation du cadre de vie.

La commune devient ainsi un lieu d'ancrage personnel autant que collectif, où les liens humains se nouent aussi à travers les liens au lieu.

ENDEUX

3

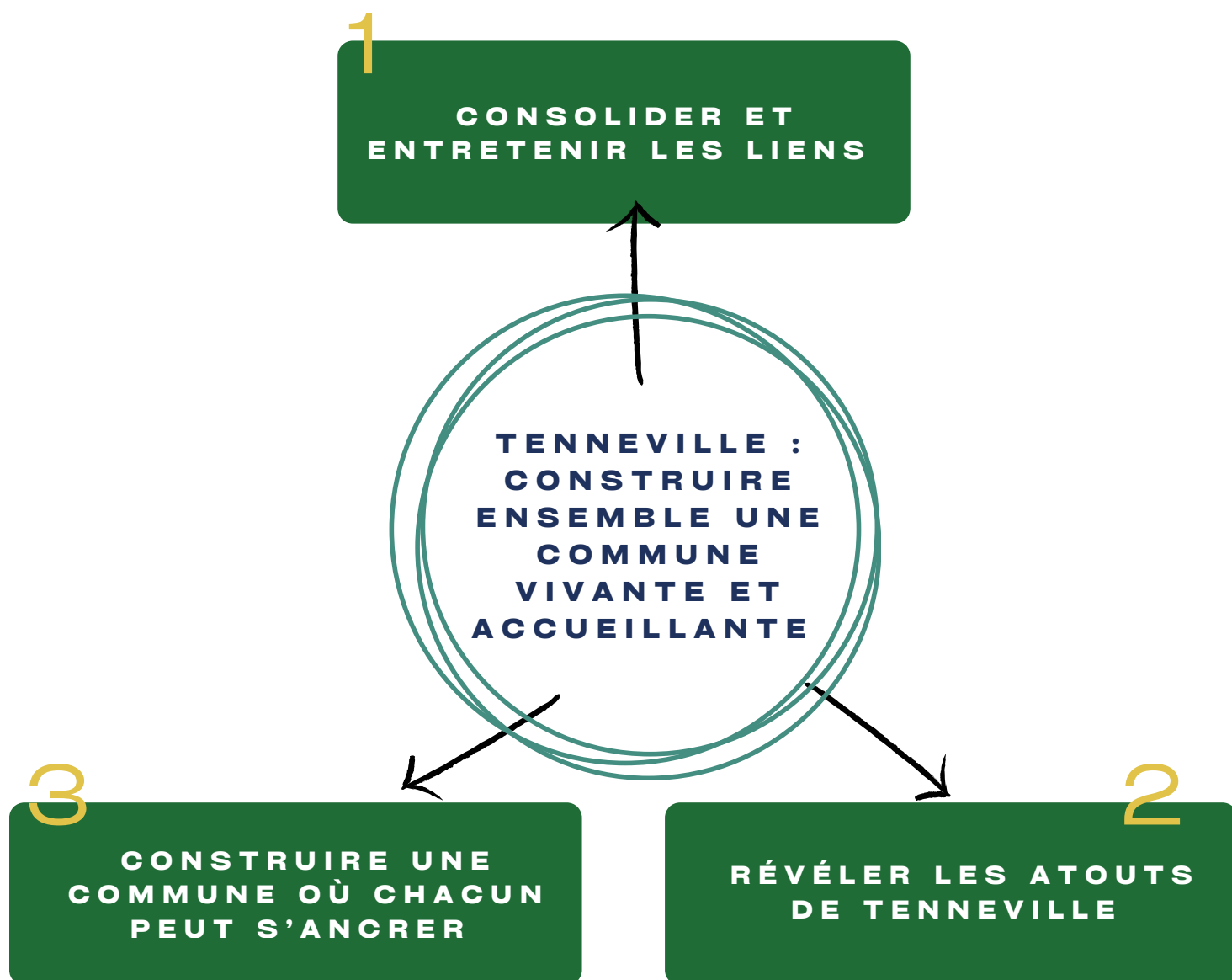
ENJEUX

Un enjeu désigne une question ou un problème d'importance qui nécessite une attention particulière ou une résolution.

Un enjeu est donc :

- **Une problématique ou une opportunité majeure** : il peut s'agir d'un défi à relever ou d'une opportunité à saisir.
- **Transversal** : un enjeu touche souvent plusieurs secteurs et guide les choix stratégiques.
- **Une vision générale** : l'enjeu ne décrit pas une action concrète, mais une direction à suivre pour répondre aux besoins ou aspirations.





CONSOLIDER ET ENTRETENIR LES LIENS

1

POURQUOI EST-CE UN ENJEU MAJEUR POUR TENNEVILLE ?

Lors des différentes consultations, les habitants ont qualifié Tenneville de commune conviviale et riche d'un beau tissu associatif. Il est vrai que la commune compte de nombreux acteurs et associations qui animent le territoire au travers de divers événements et activités. Cependant, l'étendue du territoire, l'éloignement des villages les uns par rapport aux autres (on peut notamment penser à Laneuville-au-Bois), la barrière qu'est la N4 ainsi que le renouvellement de population, avec l'arrivée de nouveaux habitants, appellent à renforcer les mécanismes d'inclusion, d'information et de convivialité.

Enfin, dans un monde de plus en plus connecté mais aussi individualisé, favoriser les liens humains devient un levier essentiel pour garantir une qualité de vie durable et un sentiment d'appartenance au territoire.

LE SENS DE CET ENJEU

Cet enjeu vise à consolider le vivre ensemble à l'échelle locale. Il s'agit de créer les conditions pour que chaque habitant, quel que soit son âge, son origine ou son lieu de vie dans la commune, puisse trouver sa place, s'impliquer dans la vie collective et se sente Tennevillois.

Consolider et entretenir les liens, c'est :

- faire exister la commune au-delà de ses frontières administratives,
- reconnaître et soutenir les initiatives locales et les moments de rencontre,
- pérenniser la culture de la participation déjà présente dans le territoire avec notamment les commissions actives de longue date (CCE, CCCA, CLDR, CCATM, culture),
- développer une identité commune
- et renforcer la résilience sociale du territoire.

C'est aussi un enjeu d'accueil et de continuité : donner envie de rester, de s'engager, de transmettre, de créer ensemble.

LES RISQUES EN CAS DE NON-TRAITEMENT DE CET ENJEU

- Un affaiblissement du tissu associatif et bénévole, avec des événements ou des services qui disparaissent faute de relais,
- Un isolement croissant des habitants, en particulier des plus éloignés, âgés ou nouveaux arrivants,
- Une perte d'identité communale, chaque village évoluant en vase clos,
- Une baisse de l'engagement citoyen, avec des projets moins porteurs et moins soutenus,
- Un sentiment de fragmentation, qui limite les dynamiques collectives et la mobilisation autour de projets structurants.

RÉVÉLER LES ATOUTS DE TENNEVILLE

2

POURQUOI EST-CE UN ENJEU MAJEUR POUR TENNEVILLE ?

Tenneville dispose d'un ensemble d'atouts remarquables : un environnement naturel préservé, un patrimoine rural, une diversité paysagère, des producteurs locaux et un cadre de vie serein. Ces ressources constituent la signature identitaire du territoire et nourrissent un fort potentiel de développement territorial.

Ces richesses sont appréciées et reconnues, tant par les habitants que par les visiteurs et "défendues" par le Groupe de travail Nature notamment. Mais pour renforcer la qualité du territoire, il est nécessaire de les structurer, les relier et les faire dialoguer davantage. Cela implique de poursuivre le développement d'une économie touristique cohérente et intégrée, fondée sur les atouts existants, plutôt que sur des modèles exogènes ou standardisés, tel que mis en place au cours des 10 dernières années par l'ADL et le Syndicat d'Initiative avec, notamment, le concept "Tenneville les bains de forêt".

La mise en réseau des initiatives, la création d'un récit territorial partagé et une valorisation plus stratégique de ces ressources permettraient non seulement de renforcer l'attractivité du territoire, mais aussi de diversifier les opportunités économiques locales (circuits courts, tourisme de proximité, artisanat, culture, etc.).

Dans une perspective de résilience territoriale, il s'agit moins de « montrer plus » que de mieux ancrer les atouts dans une dynamique locale, sobre, cohérente et durable. En révélant et en activant ses richesses, Tenneville peut ainsi renforcer sa capacité à affronter les transitions, tout en cultivant une fierté partagée et une qualité de vie renforcée.

LE SENS DE CET ENJEU

Révéler les atouts de Tenneville, c'est donner à voir, à comprendre et à aimer ce qui fait la singularité du territoire.

Cela passe par :

- une mise en valeur du patrimoine naturel et culturel,
- la prise en compte de la valeur du patrimoine et de sa préservation,
- un soutien aux acteurs locaux qui incarnent le territoire (producteurs, artisans, guides, associations...),
- une meilleure lisibilité de l'offre locale, pour les habitants comme pour les visiteurs,
- une communication cohérente et partagée de l'identité de Tenneville.

LES RISQUES EN CAS DE NON-TRAITEMENT DE CET ENJEU

- Une perte de qualité paysagère et environnementale, faute de sensibilisation ou de gestion partagée,
- Une disparition silencieuse de certains éléments patrimoniaux, faute d'intérêt ou de transmission,
- Un affaiblissement de l'identité locale, rendant plus difficile l'adhésion des habitants aux projets collectifs,
- Une opportunité manquée de construire un développement ancré dans les ressources durables et distinctives du territoire.

CONSTRUIRE UNE COMMUNE OÙ CHACUN PEUT S'ANCER

3

POURQUOI EST-CE UN ENJEU MAJEUR POUR TENNEVILLE ?

Tenneville connaît une évolution démographique marquée par l'arrivée de nouveaux habitants (familles, retraités, travailleurs frontaliers...), mais aussi par le départ des jeunes actifs, faute de logements accessibles, d'emplois locaux et de services suffisants.

Il est vrai que territoire se caractérise par une dépendance certaine à la voiture, une offre de logement limitée (et qui connaît une forte pression touristique), et un tissu économique encore trop peu diversifié.

Construire une commune où chacun peut s'ancrer, c'est penser Tenneville comme un lieu d'installation durable, où il est possible de vivre, d'évoluer et de se projeter. Cela passe par une approche transversale des enjeux d'habitat, de mobilité et de développement économique, dans une logique de proximité, de cohésion sociale et de résilience.

LE SENS DE CET ENJEU

Construire une commune où chacun peut s'ancrer, c'est garantir à chaque habitant, qu'il soit né ici ou nouvel arrivant, la possibilité de bâtir un parcours de vie à Tenneville.

Cela suppose de :

- développer une offre de logement adaptée aux besoins et aux moyens de chacun,
- proposer des services et équipements de proximité,
- encourager une économie locale vivante et inclusive,
- améliorer les solutions de mobilité pour se déplacer autrement.

LES RISQUES EN CAS DE NON-TRAITEMENT DE CET ENJEU

- Une déconnexion entre le territoire et ses habitants, avec une population peu ancrée et peu impliquée,
- Une accentuation des inégalités d'accès au logement, à l'emploi ou aux services,
- Une fuite des jeunes et des familles, au profit de territoires mieux structurés,
- Une fragilisation des liens sociaux,
- une déprise territoriale silencieuse, malgré une croissance démographique apparente.

OBJECTIVES

4

OBJECTIFS

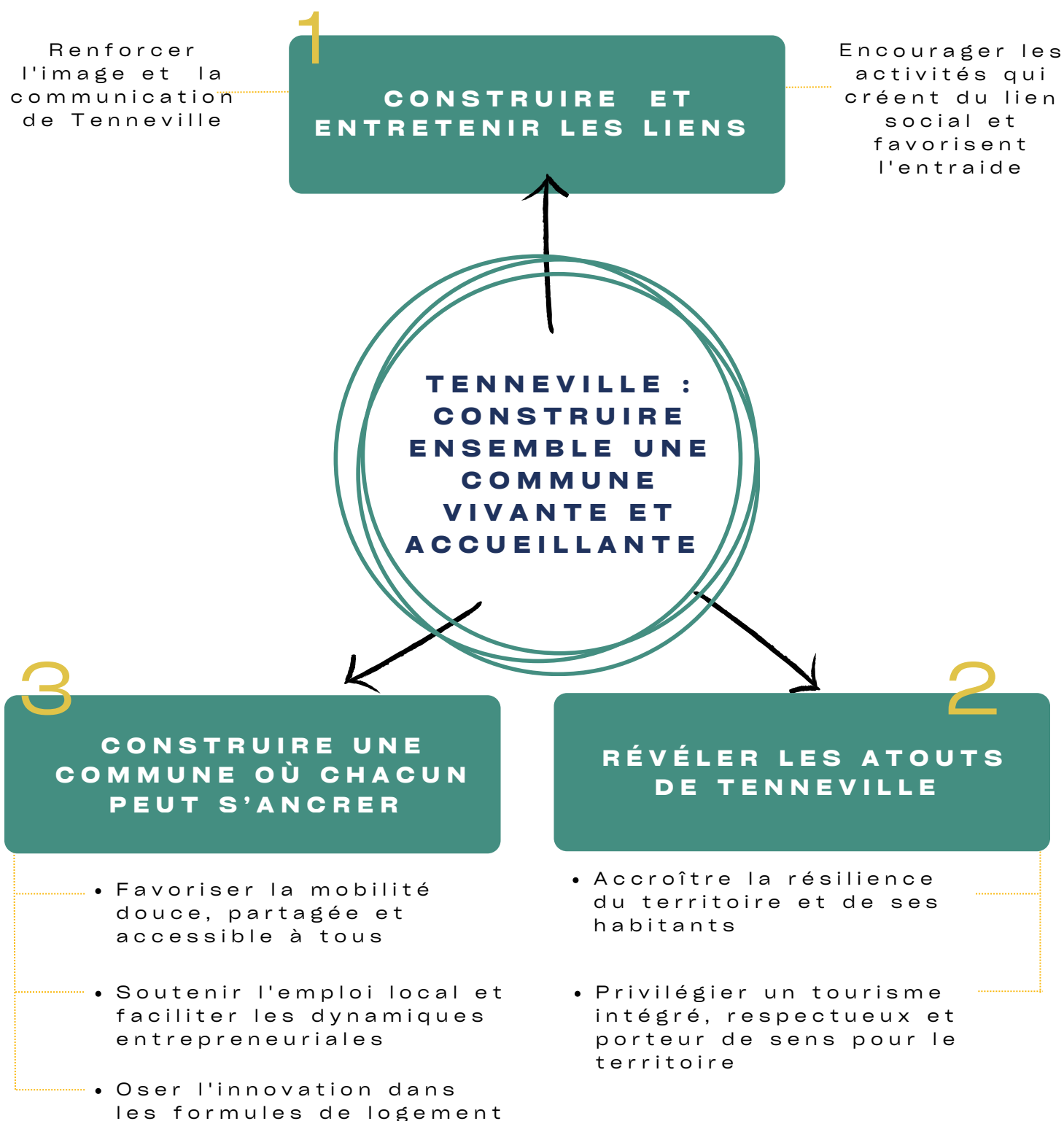
Un objectif représente un résultat que l'on souhaite atteindre.

Les objectifs ont été définis de manière SMART :

- **Spécifiques**; les objectifs sont clairement définis
- **Mesurables**; les objectifs sont quantifiés ou qualifiés pour permettre un suivi et une évaluation.
- **Atteignables**; les objectifs sont réalistes et réalisables compte tenu des ressources disponibles, tout en étant suffisamment ambitieux pour stimuler l'effort.
- **Réalistes**; les objectifs sont en adéquation avec la stratégie.
- **Temporellement** définis; objectifs à 10 ans, durée de validité du PCDR.



OBJECTIFS



CONSOLIDER ET ENTRETEENIR LES LIENS

1

1.1 RENFORCER L'IMAGE ET LA COMMUNICATION DE TENNEVILLE

Pourquoi cet objectif est-il spécifique pour Tenneville ?

Tenneville est une commune structurée autour de deux axes routiers majeurs (la N4 et la N89). Cette organisation spatiale en fait un territoire traversé plutôt qu'habité dans l'imaginaire collectif, tant pour les usagers extérieurs que pour certains habitants. Elle souffre d'un déficit d'image territoriale claire : peu de symboles communs et une identité parfois réduite à sa situation géographique. Des premiers efforts avaient pourtant été entrepris dans le cadre du précédent PCDR, dont le fil rouge était : « et la N4 sera enfin un atout majeur pour Tenneville ». L'aménagement de la traversée de Tenneville a constitué une véritable victoire pour les habitants et les élus : un combat de longue date qui a permis de transformer une contrainte en opportunité et de renforcer la sécurité et la convivialité de l'espace public. Tenneville ne manque donc pas d'atouts, mais elle manque encore d'un fil rouge pour les relier, les rendre visibles, attractifs et porteurs de sens. Renforcer l'image et la communication du territoire est un enjeu spécifique : il s'agit d'unifier symboliquement un territoire dispersé, de renforcer la fierté d'appartenance, et de mieux valoriser ce qui fait la singularité de la commune — à la fois en interne (pour ses habitants) et en externe (pour ses partenaires, visiteurs, nouveaux arrivants). Renforcer l'image, c'est aussi mettre en lumière le patrimoine immatériel de Tenneville : les patronymes locaux, les surnoms des villageois, les savoir-faire locaux, les traditions villageoises, les récits et légendes, etc. Ce patrimoine vivant, lorsqu'il est raconté et partagé, devient un puissant vecteur d'identité. Il contribue à donner une couleur propre au territoire, à créer du lien intergénérationnel et à nourrir la fierté d'appartenance. C'est en s'appuyant sur ces richesses humaines et culturelles, autant que sur ses atouts naturels et paysagers, que Tenneville pourra renforcer son image et affirmer sa place dans l'imaginaire collectif.

OBJECTIFS

Quels sont les défis spécifiques liés à cet objectif ?

Créer une image commune sans effacer les spécificités locales : Le défi est de construire une identité territoriale partagée tout en respectant la diversité des villages, les sensibilités locales et les histoires propres à chaque entité.

Transformer une commune traversée en commune reconnue : Il s'agit de passer d'un territoire « de passage » à un territoire « repère ».

Mobiliser les habitants dans la construction de cette image : Une communication imposée « d'en haut » ne suffira pas. Il faudra associer les citoyens, les jeunes, les acteurs locaux pour créer un récit qui leur parle et les implique.

Quels sont les effets multiplicateurs ?

Effets environnementaux	• Préservation de la nature et de la biodiversité : Une meilleure image peut renforcer la fierté du cadre de vie, incitant à préserver les paysages, les sentiers, les forêts et les milieux naturels.
Effets économiques	• Attractivité territoriale : Une image forte et cohérente peut attirer de nouveaux habitants, investisseurs ou visiteurs, stimulant le commerce local, l'artisanat et les hébergements touristiques. • Valorisation des savoir-faire locaux : Une communication efficace permet de mieux faire connaître les produits locaux et circuits courts, soutenant les producteurs et artisans du territoire.
Effets sociaux	• Sentiment d'appartenance : Une identité territoriale partagée renforce le sentiment d'appartenance, la cohésion entre villages et l'envie d'agir ensemble. • Inclusion plus forte : Une meilleure visibilité des projets et services favorise l'inclusion, notamment des nouveaux habitants, des jeunes, des personnes isolées.

OBJECTIFS

Quels sont les indicateurs d'évaluation à 10 ans ?

Indicateurs	Sources	Cibles
Net Promoteur Score : taux de recommandation des habitants	Enquête	NPS entre 30 et 50
Niveau de notoriété spontanée de Tenneville auprès des visiteurs : «Citez des communes de l'Ardenne qui vous viennent spontanément à l'esprit. »	Enquête	De 5 à 10% de notoriété spontanée
Circulation de l'information : % d'habitants déclarant être bien informés sur la vie locale	Enquête	Au moins 75 % des habitants déclarant être bien ou très bien informés sur la vie locale

CONSOLIDER ET ENTREtenir LES LIENS

1

1.2 ENCOURAGER LES ACTIVITÉS QUI CRÉENT DU LIEN SOCIAL ET FAVORISENT L'ENTRAIDE

Pourquoi cet objectif est-il spécifique pour Tenneville ?

Tenneville se caractérise par une dynamique associative bien ancrée, des événements porteurs et une forte capacité des habitants à s'impliquer localement. Pourtant, ces initiatives reposent souvent sur des petits noyaux de personnes, ce qui rend les dynamiques fragiles à terme. Par ailleurs, l'arrivée de nouveaux habitants, le vieillissement de la population et les changements de mode de vie rendent plus difficile l'engagement spontané ou durable. Encourager les activités créatrices de lien social, c'est préserver la vitalité locale, stimuler le renouvellement générationnel de l'implication citoyenne et renforcer les solidarités face aux transitions sociales et démographiques.

Quels sont les défis spécifiques liés à cet objectif ?

Soutenir des initiatives de proximité adaptées à un territoire éclaté : Dans une commune à faible densité, les activités de lien social doivent être accessibles, souples, et réparties dans les différents villages. L'enjeu est de développer des actions à l'échelle humaine, en favorisant les lieux de vie partagés, les activités intergénérationnelles et les initiatives portées par les habitants eux-mêmes.

Renforcer les solidarités de voisinage et l'entraide locale : L'isolement de certaines personnes âgées ou l'arrivée de nouveaux ménages nécessitent de recréer des formes d'entraide du quotidien. Encourager le bénévolat, les réseaux d'échange de services ou les dynamiques collectives permet de maintenir la cohésion sociale et d'anticiper les fragilités.

Remobiliser les habitants autour d'une vie locale active : La transition démographique, les rythmes de vie modernes et la saturation des porteurs historiques peuvent entraîner un essoufflement du tissu associatif. Il s'agit de renouveler les formes d'engagement, de valoriser les petites initiatives et de soutenir les dynamiques émergentes, notamment celles portées par les jeunes, les familles ou les nouveaux habitants.

Quels sont les effets multiplicateurs ?

Effets environnementaux	• Sensibilité accrue à l'environnement : Quand les habitants se sentent membres d'une communauté, ils deviennent plus attentifs au cadre de vie, à la nature et à leur environnement.
Effets économiques	• Dynamisation de l'économie locale : Une population socialement impliquée est plus encline à soutenir les commerces de proximité, les marchés locaux et les initiatives économiques locales.
Effets sociaux	• Renforcement du tissu social : Des initiatives qui rassemblent les habitants autour d'un projet commun renforcent les relations sociales et la solidarité. • Réduction de l'isolement : Des espaces de vie et de rencontres, des activités limitent l'exclusion sociale et renforcent les interactions communautaires.

OBJECTIFS

Quels sont les indicateurs d'évaluation à 10 ans ?

Indicateurs	Sources	Cibles
Nombre de participants aux événements	Enquête	30% des habitants ont participé à au moins un événement dans l'année sur le territoire communal.
Taux de satisfaction des habitants par rapport à la vie locale	Enquête	Taux de satisfaction globale de min 80%
Nombre de nouvelles activités organisées	Agenda annuel	Au moins 5 activités/événements récurrents
Nombre d'équipements (nouveaux ou rénovés) destinés à soutenir la vie locale associative, culturelle et sportive	Commune	Au moins 2 nouveaux équipements /infrastructures

RÉVÉLER LES ATOUTS DE TENNEVILLE

2

2.1 ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS

Pourquoi cet objectif est-il spécifique pour Tenneville ?

Tenneville est un territoire rural aux atouts environnementaux et patrimoniaux remarquables, mais aussi vulnérables. Ses grands espaces naturels, ses zones boisées, ses sources et rivières, ses villages dispersés et son cadre de vie serein en font une commune précieuse pour la qualité de vie... mais aussi exposée aux défis du changement climatique et de la transition écologique.

Les enjeux de préservation de la biodiversité, de gestion de l'eau, d'énergie durable, de consommation locale ou encore de mobilité sobre sont particulièrement saillants ici. Le territoire reste fragile dans son équilibre : sans vigilance, ses ressources naturelles et son identité paysagère pourraient être affaiblies.

Par ailleurs, Tenneville abrite un patrimoine rural discret mais riche, souvent peu visible ou structuré. Intégrer ce patrimoine dans une logique de résilience permet non seulement de le valoriser, mais aussi de s'appuyer sur lui pour renforcer la cohésion territoriale et le sentiment d'appartenance.

Quels sont les défis spécifiques liés à cet objectif ?

Préserver les ressources naturelles face à la pression humaine : La pression foncière bien que raisonnée est présente sur le territoire. Le défi est de pouvoir préserver le cadre naturel tout en répondant positivement aux besoins en matière de logements, de développement économique...

Renforcer les liens entre habitants et territoire : Impliquer les citoyens dans la protection de leur environnement, la consommation durable et locale mais aussi la connaissance de leur territoire sont des défis importants.

Organiser l'urbanisation du territoire : L'objectif appelle à doter le territoire d'une vision globale de son urbanisation en prenant en compte les notions de densification, de protection de la biodiversité...

OBJECTIFS

Quels sont les effets multiplicateurs ?

Effets environnementaux	• Préservation des ressources naturelles (sols, eau, biodiversité) par une gestion plus sobre de l'artificialisation, une meilleure perméabilité des sols. • Réduction de l'empreinte écologique à l'échelle locale : mobilité douce, énergie partagée, circuits courts alimentaires.
Effets économiques	• Développement d'activités locales liées à la transition (réemploi, circuits courts, production d'énergie) • Réduction des dépenses contraintes : une consommation locale et durable permet de réduire les charges liées à la mobilité, les énergies, l'alimentation
Effets sociaux	• Amélioration de la qualité de vie : la préservation de la nature, la gestion intelligente du territoire créent un cadre de vie agréable pour les habitants, favorisant leur bien-être et leur satisfaction.

Quels sont les indicateurs d'évaluation à 10 ans ?

Indicateurs	Sources	Cibles
Nombre de projets locaux de production d'énergie renouvelable	Commune	Au moins 3 projets collectifs
Indice des conditions du bien-être, critère espaces naturels et environnement	IWEPS	Indicateur égal ou supérieur à 0,89/1 (chiffre actuel)
Projets menés afin de valoriser et préserver le cadre naturel et bâti	Rapports d'activités CLDR	Au moins 4 projets

RÉVÉLER LES ATOUTS DE TENNEVILLE

2

2.2 PRIVILÉGIER UN TOURISME INTÉGRÉ, RESPECTUEUX ET PORTEUR DE SENS

Pourquoi cet objectif est-il spécifique pour Tenneville ?

En 2023, Tenneville a enregistré plus de 45.000 nuitées dans les hébergements touristiques autorisés (gîtes, chambres, d'hôtes, auberge de jeunesse...). Compte tenu que ceux-ci représentent 47% de l'offre globale, on peut donc estimer que les nuitées annuelles sont plus proche de 100.000 unités. Si les tennellois reconnaissent la vocation touristique de leur territoire, ils estiment également qu'il est nécessaire de privilégier un tourisme doux et intégré. C'est dans ce sens, que l'Office du Tourisme a développé le positionnement "Tenneville, bains de forêt" qui met en avant des activités douces et en lien avec la nature.

La CLDR souhaite soutenir ce concept mais également renforcer les actions en faveur d'un tourisme porteur de sens.

Quels sont les défis spécifiques liés à cet objectif ?

Mieux faire connaître les atouts du territoire sans les surcharger : Le patrimoine naturel et rural de Tenneville est précieux mais fragile. Le défi est de le révéler sans le banaliser ni le mettre en péril.

Créer de la valeur locale sans dénaturer les usages : Développer un tourisme qui profite à l'économie locale (producteurs, hébergements, artisans...) sans créer de dépendance ou de tensions avec les habitants.

Sortir d'une offre touristique standardisée : Proposer une expérience singulière, en lien avec l'histoire, les paysages et les valeurs du territoire, plutôt que de copier des modèles extérieurs.

OBJECTIFS

Quels sont les effets multiplicateurs ?

Effets environnementaux	• Sensibilisation à l'environnement : Le développement d'un tourisme doux permettra de sensibiliser les visiteurs à la nature et à l'environnement mais aussi de réduire les impacts liés à la concentration touristique
Effets économiques	• Développement d'une offre à forte valeur ajoutée locale : le développement d'un tourisme plus expérientiel, porteur de sens permet d'augmenter les retombées économiques pour le territoire.
Effets sociaux	• Fierté territoriale renforcée par la mise en valeur des richesses locales • Cohésion entre habitants et visiteurs, par des rencontres, circuits ou événements partagés • Transmission du patrimoine immatériel (histoires, savoir-faire, toponymie...)

Quels sont les indicateurs d'évaluation à 10 ans ?

Indicateurs	Sources	Cibles
Taux de satisfaction des habitants vis-à-vis du développement touristique	Enquête	Plus de 75% de taux de satisfaction
Taux de satisfaction des visiteurs quant à la qualité du tourisme tennevillois	Enquête	Plus de 90% de taux de satisfaction

CONSTRUIRE UNE COMMUNE OÙ CHACUN PEUT S'ANCER

3

3.1 OSER L'INNOVATION DANS LES FORMULES DE LOGEMENTS

Pourquoi cet objectif est-il spécifique pour Tenneville ?

L'évolution des chiffres de la population âgée entre 20 et 35 ans est inquiétante (-7,2% au cours de 10 dernières années) ; elle démontre les difficultés pour les jeunes de s'installer dans la commune (accès au logement, logement adapté à leur besoins) et de trouver de l'emploi dans ou à proximité de la commune. A ce constat, s'ajoute le vieillissement de la population; Tenneville a une population de plus en plus vieille (l'indice de vieillissement est de 89 à Tenneville pour 88,2 en région Wallonne).

Les habitants ont vraiment mis l'accent sur la difficulté pour les jeunes d'accéder au logement, notamment en raison de l'augmentation des prix de l'immobilier et les pressions liées au tourisme. Ils signalent également que les logements (principalement des maisons 4 façades de grand superficie) ne répondent plus toujours aux besoins et attentes des populations jeunes et plus âgées. Or, si on veut que la commune reste vivante et accueillante, il est primordial de veiller à maintenir sur le territoire toutes les catégories de population.

Quels sont les défis spécifiques liés à cet objectif ?

Impulser une diversification des logements : Les jeunes actifs et les familles peinent à trouver des logements abordables, tandis que les seniors ont besoin de logements adaptés à leurs besoins (accessibilité, taille, coût). La diversification de l'offre est indispensable pour maintenir les différentes générations dans le territoire.

Faire du logement un levier de lien social : L'habitat ne doit pas seulement répondre à un besoin fonctionnel, il peut aussi être vecteur de solidarité (colocation solidaire, voisinage actif, habitat inclusif...), et donc participer à la dynamique sociale du territoire.

Quels sont les effets multiplicateurs ?

Effets environnementaux	• Durabilité : Encouragement aux logements à faible empreinte écologique (énergie, matériaux, surfaces).
Effets économiques	• Réduction des coûts pour les habitants grâce à des modèles plus accessibles (tremplin, cohabitation, rénovation partagée)
Effets sociaux	• Diversité sociale et générationnelle : Proposer des formules de logement variées permet de répondre aux besoins d'une population hétérogène : jeunes en recherche d'un premier logement, familles, aînés souhaitant rester dans leur village, ménages à revenus modestes, personnes seules, etc. • Renforcement du lien social : Le logement peut devenir un levier de vie collective, au-delà de la simple fonction résidentielle. Lorsqu'il est pensé dans une logique de proximité, de mutualisation ou d'accueil, il permet de tisser des liens durables entre les habitants.

Quels sont les indicateurs d'évaluation à 10 ans ?

Indicateurs	Sources	Cibles
Nombre de nouveaux logements (publics et privés) dédiés aux jeunes, aux seniors...	Enquête	Au moins 30 nouveaux logements à 10 ans
Evolution de la population	lweps	Diminution de la tendance au départ des jeunes actifs

CONSTRUIRE UNE COMMUNE OÙ CHACUN PEUT S'ANCER

3

3.2 SOUTENIR L'EMPLOI LOCAL ET FACILITER LES DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES

Pourquoi cet objectif est-il spécifique pour Tenneville ?

Dans le cadre de l'analyse socio-économique, il a été constaté que les indicateurs économiques au niveau du territoire de Tenneville étaient plutôt positifs : taux d'emploi supérieur à celui des communes voisines, une offre de postes salariés supérieure à 500 unités, un ratio d'emploi intérieur de plus de 50%. La présence de deux entreprises de grande taille combinée avec la présence d'un parc d'activité économique explique notamment ces constats. Cependant, les citoyens ont notamment regretté la faible diversité commerciale et le trop peu de lieux de restauration mais ont aussi mis en avant le trop peu d'offres d'emploi local. Même si la commune bénéficie du soutien de l'ADL transcommunale Tenneville-Sainte-Ode, ils estiment que le territoire pourrait être plus proactif dans le soutien à la création de lieux d'accueil. Aussi, ils ont proposé d'intégrer dans leur nouveau PCDR un objectif spécifique sur ce sujet. Pour compléter sa réflexion, la CLDR a souhaité intégrer dans cet objectif les questions liées à l'agriculture et plus spécifiquement aux circuits courts et à l'accès aux terres.

Quels sont les défis spécifiques liés à cet objectif ?

Donner envie de rester et de s'investir localement : Les jeunes actifs ou les familles s'installent souvent sans nécessairement s'ancrer dans la vie économique locale. Le défi est de créer un écosystème attractif, qui donne envie de développer une activité sur place, d'y consommer, et d'y investir durablement.

Améliorer les infrastructures de soutien : Le développement économique local suppose des lieux adaptés : espaces de travail, connexions numériques, services supports. Cela peut passer par des ateliers ruraux ou des pôles partagés multiservices.

Soutenir une économie locale pour faire des circuits courts un pilier de l'économie locale et de la résilience alimentaire.

Quels sont les effets multiplicateurs ?

Effets environnementaux	• Soutien à des activités à faible impact : les dynamiques entrepreneuriales rurales s'appuient souvent sur des logiques sobres (artisanat, circuits courts, réparations, services de proximité...).
Effets économiques	• Création d'emplois de proximité : favoriser l'entrepreneuriat local permet de créer des emplois non délocalisables, ancrés dans les ressources et les besoins du territoire. • Dynamisation du tissu économique local : la diversité d'activités (artisanat, services, tourisme, agriculture...) favorise un écosystème plus robuste, moins dépendant des grands pôles extérieurs.
Effets sociaux	• Ancrage et stabilisation de la population : un territoire qui offre des opportunités professionnelles incite les jeunes à y rester ou y revenir, et renforce l'attractivité pour de nouveaux habitants. • Renforcement du lien social : les lieux partagés (ateliers collectifs, espaces de coworking...) deviennent aussi des lieux de rencontre et de coopération.

Quels sont les indicateurs d'évaluation à 10 ans ?

Indicateurs	Sources	Cibles
Augmentation du ratio d'emploi intérieur	IWEPS	+ 5 % en 10 ans
Augmentation de la consommation locale	Enquête	Au moins 50% des ménages a fréquenté un établissement durant l'année

CONSTRUIRE UNE COMMUNE OÙ CHACUN PEUT S'ANCER

3

3.3 FAVORISER LA MOBILITÉ DOUCE, PARTAGÉE ET ACCESSIBLE À TOUS

Pourquoi cet objectif est-il spécifique pour Tenneville ?

Dans le cadre du diagnostic partagé, la mobilité a été désignée par les citoyens comme leur “flop” 1. Même si les choses bougent au niveau de la commune avec notamment la sécurisation de la N4 et le prochain aménagement de la Chaussée Marie-Thérèse (mobilité douce), les habitants ont estimé qu’il est important d’inclure un objectif spécifique à la mobilité dans leur nouveau PCDR. Cet objectif concerne deux types de déplacement : les déplacements partagés et les déplacements doux.

Au niveau des déplacements doux, l’ambition est de poursuivre le développement des infrastructures spécifiques comme les pistes cyclables, des routes dédiées, des espaces villageois et routiers sécurisés ou des trottoirs aménagés. Il est également important de poursuivre le développement d’un réseau cohérent et bien connecté aux espaces de services tennevillois mais aussi aux communes voisines.

Au niveau des déplacements partagés, il s’agira ici de proposer des lieux dédiés à l’intermodalité avec du covoiturage, des connexions avec les TEC et la mobilité douce.

Quels sont les défis spécifiques liés à cet objectif ?

Réduire la dépendance à la voiture tout en répondant aux besoins de mobilité locale : Proposer des solutions de mobilité locale douce permettant de soutenir la diminution de la dépendance à la voiture mais aussi proposer des solutions pour soutenir le covoiturage et l’intermodalité.

Développer une mobilité douce sécurisée et adaptée : Le sentiment d’insécurité à pied et à vélo est un frein majeur à la mobilité douce. Aménager des infrastructures sécurisées et continues (trottoirs, pistes cyclables, traversées sécurisées) permettra d’encourager la marche et le vélo comme alternatives viables à la voiture.

OBJECTIFS

Quels sont les effets multiplicateurs ?

Effets environnementaux	• Diminution des émissions de CO2 sur le territoire : La diminution des déplacements automobiles aura un impact sur la qualité de l'environnement et de l'air du territoire communal.
Effets économiques	• Diminution du coût de la mobilité des citoyens : En privilégiant les modes doux ou les modes partagés, les citoyens pourront réduire leurs factures liées à l'autosolisme. • Accessibilité aux pôles de services et de commerces : L'amélioration de la mobilité aura des effets directs sur la consommation des citoyens dans les commerces du territoire.
Effets sociaux	• Effets positifs sur la santé des citoyens : En privilégiant les modes doux, les citoyens verront des effets directs sur leur santé. • Amélioration du cadre de vie et de la convivialité : La diminution des voitures dans l'espace public permettra d'améliorer le cadre de vie et de valoriser les espaces de rencontres et de convivialité.

Quels sont les indicateurs d'évaluation à 10 ans ?

Indicateurs	Sources	Cibles
Nombre de projets destinés à sécuriser les usagers	Commune	Levée d'au moins 50% des problèmes objectifs
Augmentation des déplacements à vélo	Comptage annuel	Augmentation annuelle de 10%
Diminution du sentiment d'insécurité lors de déplacements doux	Enquête	Taux de sentiment d'insécurité de max 3/9 pour les piétons et de max 4/9 pour les cyclistes *

• Selon l'enquête nationale d'insécurité routière de Vias, les résultats en Wallonie quant au sentiment d'insécurité routière sont de 5,2/9 pour les cyclistes et de 4,3/9 pour les piétons

EVALUATION DU RESPECT DES PRINCIPES DIRECTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

5

Conformément à l'article 11 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural et abrogeant l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural, l'objectif de ce point est « de démontrer comment les éléments du PCDR s'inscrivent dans la démarche durable définie à l'article 2§2 du décret ».



Cet article 2§2 indique que « Dans le cadre de son opération de développement rural, la commune s'inscrit dans le développement durable tel que défini par le décret du 27 juin 2013 relatif à la stratégie wallonne de développement durable. Dès lors, la commune :

- respecte les principes directeurs du développement durable, à savoir : l'efficacité, la résilience et la suffisance;
- et intègre dans sa démarche les éléments prioritaires suivants, à savoir: le souci de préserver les intérêts des générations futures; l'intégration harmonieuse des enjeux économiques, sociaux, culturels, environnementaux, énergétiques et de mobilité; la participation la plus large des acteurs; la mise en cohérence des politiques sectorielles dans un projet de territoire et une meilleure articulation entre les acteurs de terrain actifs en matière de développement rural; la solidarité avec les autres territoires; l'évaluation permanente ».

EFFICIENCE **L'utilisation la plus efficace possible des ressources à disposition , en veillant à ce que chaque unité de ressource apporte la plus grande contribution possible au bien-être humain, afin également d'économiser les ressources naturelles non renouvelables et d'en faire profiter le plus grand nombre.**

Dans un contexte de transition écologique, de raréfaction des ressources et de pressions budgétaires croissantes, l'efficacité constitue un principe structurant et particulièrement pertinent pour une commune comme Tenneville. Ce territoire rural, aux moyens humains et financiers limités, se doit de faire les meilleurs choix possibles pour maximiser l'impact de chaque action engagée, en évitant les gaspillages et en mobilisant au mieux ce dont il dispose.

À Tenneville, ce principe prend tout son sens : sur un territoire vaste et peu densément peuplé, il devient essentiel de mutualiser les équipements, d'optimiser les déplacements, de valoriser les circuits courts et d'accompagner les initiatives locales qui ont un fort effet de levier. L'efficacité est ici une réponse concrète à la nécessité de concilier sobriété, attractivité et cohésion.

En œuvrant à ce que chaque ressource bénéficie au plus grand nombre tout en limitant la consommation de ressources non renouvelables, Tenneville affirme une volonté claire : faire ensemble avec intelligence.

RÉSILIENCE **L'organisation sociale afin d'être la plus résistante possible aux crises environnementales, sociales ou économiques, pour pouvoir continuer à satisfaire les besoins collectifs, grâce à une approche transversale et mobilisatrice.**

Le PCDR répond entièrement à cette notion de résilience puisque les thématiques abordées dans toutes les parties du programme sont transversales et touchent à tous les aspects de la vie communale. Le PCDR est également mobilisateur puisqu'il se base sur les forces citoyennes, regroupées notamment dans la CLDR et les groupes de travail.

La CLDR a d'ailleurs défini un objectif spécifique relatif à la "résilience du territoire et de ses habitants". Pression foncière, dépendance à la voiture, vieillissement de la population, changements climatiques... sont autant de facteurs qui peuvent fragiliser l'équilibre du territoire. Développer la résilience, c'est donc faire en sorte que la commune ne subisse pas ces évolutions, mais qu'elle y réponde de manière proactive, cohérente et solidaire. Concrètement, cela signifie renforcer l'autonomie énergétique et alimentaire du territoire, soutenir les circuits courts, préserver les ressources naturelles, sécuriser les mobilités douces, adapter les logements, mais aussi renforcer les solidarités locales, encourager la coopération intercommunale, et valoriser les savoir-faire locaux. En inscrivant la résilience au cœur de sa stratégie, Tenneville affirme sa volonté de rester un territoire vivant, accueillant et habitable, même face aux bouleversements futurs. C'est une manière de protéger ce qui fait son identité, tout en se donnant les moyens de se réinventer collectivement. C'est aussi un engagement à long terme pour préserver le bien commun, aujourd'hui et pour les générations à venir.

SUFFISANCE La consommation de biens et de services doit viser un niveau optimal de bien-être moral et physique, en tenant compte de la priorité qui doit être donnée à la satisfaction des besoins essentiels des plus démunis.

Pour un territoire rural comme Tenneville, la suffisance prend un sens tout particulier. Elle invite à privilégier une approche sobre, équitable et centrée sur les besoins essentiels : se loger dignement, se nourrir sainement, se déplacer de manière accessible, participer à la vie sociale et culturelle. Cela signifie également éviter le superflu, lutter contre le gaspillage, et faire en sorte que les ressources soient partagées de manière juste entre tous les habitants, en particulier les plus vulnérables.

La suffisance, c'est donc un appel à concevoir des politiques publiques et des projets qui ne visent pas l'accumulation mais le bien-être collectif : des logements adaptés plutôt que surdimensionnés, des équipements mutualisés plutôt que redondants, des services ancrés dans la proximité plutôt que dans la performance. Elle pousse à réinterroger les priorités, à donner de la valeur au lien, au temps, à la qualité de vie, plutôt qu'à la simple croissance quantitative.

En inscrivant ce principe dans sa stratégie, Tenneville choisit une voie responsable et solidaire, qui s'appuie sur les atouts du territoire sans les épuiser, et qui met la satisfaction des besoins fondamentaux de tous les habitants – et d'abord des plus fragiles – au cœur de l'action publique. C'est cette vision de la suffisance qui permet de construire un territoire humain, soutenable, et porteur de sens.

LE SOUCI DE PRÉSERVER LES INTÉRÊTS DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Défini pour les 10 prochaines années, le PCDR a été élaboré en intégrant les besoins, les opportunités et les menaces pour les générations futures. La résilience environnementale, le développement de la cohésion sociale, le renforcement de la ruralité tout en intégrant le développement économique démontrent parfaitement cette prise en compte. De plus, comme mentionné ci-avant, le PCDR est particulièrement attentif à l'intégration des jeunes dans le territoire, à leur maintien dans la vie locale.

L'INTÉGRATION HARMONIEUSE DES ENJEUX ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, CULTURELS, ENVIRONNEMENTAUX, ÉNERGÉTIQUES ET DE MOBILITÉ.

Les enjeux et les objectifs touchent tous ces aspects de la vie à Tenneville et proposent des réponses transversales et spécifiques aux besoins de la population et du territoire.

LA PARTICIPATION LA PLUS LARGE DES ACTEURS.

La participation citoyenne est le cœur même du processus de l'Opération de Développement Rural avec de multiples consultations de la population, groupes de travail (GT) et la mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). L'ensemble du processus participatif est d'ailleurs détaillé dans la partie 2 du PCDR.

LA MISE EN COHÉRENCE DES POLITIQUES SECTORIELLES DANS UN PROJET DE TERRITOIRE ET UNE MEILLEURE ARTICULATION ENTRE LES ACTEURS DE TERRAIN ACTIFS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL.

La mise en place des actions intégrera les partenariats et initiatives déjà existants au niveau du territoire communal. Comme mentionné dans le fil conducteur, la construction commune est un point central de la mise en œuvre du PCDR. La stratégie du PCDR veille également à faire le lien avec d'autres outils communaux à venir tels que le SDC, le PAEDC...

LA SOLIDARITÉ AVEC LES AUTRES TERRITOIRES.

Certaines thématiques ne s'arrêtent pas aux limites communales. Ainsi, dès que possible, une mise en œuvre de projets dans une démarche supracommunale sera privilégiée. Cette volonté s'inscrit dans le fil conducteur de la stratégie.

L'ÉVALUATION PERMANENTE.

Tous les objectifs présentés dans cette partie 4 du PCDR font l'objet d'indicateurs. Ce sera également le cas des fiches-projets de la partie 5 qui comprendront également des indicateurs spécifiques. L'évaluation est donc au cœur du processus de mise en œuvre du PCDR.



SRL Un Tour d'Avance -
Rue Georges Emmanuel 73 - 5020 Flawinne
Tél : 0498.25.69.34 - 0473.54.04.59
Mail: contact@untourdavance.be
TVA: BE 0739847209